

Année 2023

Bulletin N° 5

Janvier Février Mars.

En Hiver

Le sol trempé se gerce aux froidures premières,
La neige blanche essaime au loin ses duvets blancs,
Et met, au bord des toits et des chaumes branlants,
Des coussinets de laine irisés de lumières.

Passent dans les champs nus les plaintes coutumières,
A travers le désert des silences dolents,
Où de grands corbeaux lourds abattent leurs vols lents
Et s'en viennent de faim rôder près des chaumières.

Mais depuis que le ciel de gris s'était couvert,
Dans la ferme riait une gaieté d'hiver,
On s'assemblait en rond autour du foyer rouge,

Et l'amour s'éveillait, le soir, de gars à gouge,
Au bouillonnement gras et siffleur, du brassin
Qui grouillait, comme un ventre, en son chaudron d'airain.

Emile Verhaeren



Le bulletin municipal est un périodique de communication institutionnelle destiné à informer les administrés sur la vie de la commune. Il est soumis au droit commun de la presse régi par la loi du 26 juillet 1881.

C'est un élément indispensable, voir stratégique de la communication des communes.

L'ensemble des élus ainsi que le monde associatif participent à la remontée d'information.

Comité de rédaction et comité de relecture œuvrent pour éviter au maximum les erreurs.

L'équipe rédactionnelle.

Sommaire :

- Édito du Maire
- Evènements
- Ressource en eau
- Règles d'éditions
- Travaux et Urbanisme
- Associations

Chers administrés,

Au cours de cette année nous avons regretté **douze** décès, accueilli **cinq** naissances et dénombré au dernier recensement **huit cent sept** habitants

Depuis le début de notre mandat, nous travaillons à rendre notre village plus attractif, en vous proposant toujours plus d'animations et nous avons satisfaction de voir une présence de plus en plus nombreuse et régulière. Notre village commence à retrouver une dynamique et cela se concrétisera d'année en année. Je veux également remercier les associations de notre commune qui participent à mettre en place cette dynamique.

Meyrannes est un village où il fait bon vivre, la preuve c'est l'augmentation du nombre de permis de construire traités : 12 en 2021, 11 en 2022.

Des familles investissent sur notre territoire et nous devons leur proposer de nouveaux services. Pourquoi pas une boulangerie, un coiffeur, un mécanicien.

Je vois peut-être les choses en grand, mais ce sera ma détermination pour ne pas laisser sombrer Meyrannes en village dortoir.

Cela fait deux ans et demi que nous sommes à votre écoute pour répondre du mieux que l'on peut à vos demandes.

Je vous faisais part lors de mes vœux vidéo de l'année dernière, que la collectivité était attentive à vos suggestions. Nous avons été interpellés par des administrés pour effectuer divers travaux.

Leurs propositions constructives et les échanges courtois ainsi que les finances disponibles bien sûr, nous ont permis de réaliser :

- ◇ La taille des arbres de la traversée de Meyrannes.
- ◇ Les peintures de la cage d'escalier de l'immeuble de Clet.
- ◇ L'élargissement et la réfection du chemin des Lanternes, et je tiens à remercier **M. Léonard RINALLO** et **M. NOËL Gérard** d'avoir cédé généreusement de leur terrain pour réaliser ce chantier qui se terminera courant Février.
- ◇ Des remarques plus anciennes, sur la vitesse excessive des véhicules Rue des Ecoles, nous sont parvenues et nous avons en concertation avec les habitants liés à la zone des travaux, trouvé une solution qui sera autant bénéfique pour le stationnement, la vitesse, que la sécurité des riverains. Ces travaux ont été subventionnés en très grande partie par le biais des amendes de police et seront terminés courant Janvier.

Nous avons réalisé aussi :

- ◇ Béton sur les ilots centraux de Clairac.
- ◇ Taille des platanes.
- ◇ Installation de nouveau système de chauffage au pôle culturel et d'un appartement.
- ◇ Nouvelle alarme à la mairie et à l'école.
- ◇ Nouveau mobilier à la mairie.
- ◇ Consolidation de mur.
- ◇ Achat de bornes de déjections canines qui seront installées prochainement.
- ◇ Remplacement de barrières bois.
- ◇ Installation de caniveaux pour récupérer les eaux de pluie.

Édito du Maire

Mise en place d'un système d'alerte à la population dont vous aurez les démarches d'inscription sur le prochain bulletin municipal.

La rénovation d'une grande partie de l'éclairage public en Led et nous sommes fiers d'avoir eu cette démarche moderniste, qui nous permet de beaucoup moins ressentir la flambée des prix de l'électricité que nous subissons tous.

Nous irons encore plus loin en rénovant les éclairages de nos bâtiments en Led en commençant bien sûr par les plus énergivore, l'école et la Mairie.

Beaucoup de travaux effectués, certains ne se voient pas, mais ne vous inquiétez pas, nous ne dormons pas.

Nous restons sur le thème des économies, et je tiens à vous rappeler, que nous avons cet été, subi une très forte sécheresse.

Nous vous avons alertés sur la nécessité de fortement réduire vos consommations d'eau potable, notre niveau d'eau dans le captage était au plus bas, nous obligeant de fonctionner que sur notre petite pompe pour ne pas désamorcer tout le système.

Cette situation critique, si elle venait à se reproduire, nous obligerait à sanctionner les personnes qui se moquent royalement de nos recommandations.

L'année 2023 ne sera pas sans relâche, de grosses dépenses sont à venir :

- ◇ Les travaux de la nouvelle cantine à l'étage de l'école.
- ◇ La dissimulation des réseaux Rue du Compoix.
- ◇ L'aménagement du complexe sportif de Clet et la requalification d'un terrain de tennis en City stade et (*) Pumptrack.

(*) Le pump track ou pumptrack est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, et peut être utilisé avec différents équipements sportifs, dont les VTT ou les BMX.

- ◇ Travaux de rénovation au centre commercial.

Tout ce travail est dû à l'implication de vos élus, de tout le personnel communal et du CCAS.

Je tiens à les remercier et leur dire que depuis 2020, j'ai plaisir à exercer cette fonction de Maire.

Au nom du **conseil municipal**, du **personnel communal**, **des membres du CCAS** et en mon nom personnel je vous souhaite à toutes et tous, une très bonne année, tous mes meilleurs vœux de santé, de prospérité et de joie, ainsi qu'à vos familles.

Bonjour 2023.

Je vous remercie.



Déménagement des salles de classe

Les travaux à l'Ecole de Clet ont débuté début février. Il s'agit de la création d'une cantine au premier étage avec accès pour personnes à mobilité réduite.

Ces travaux ne pouvant être réalisés qu'en dehors de la présence des enfants, il a donc été obligatoire de déménager les classes de Julie et de Colin.

Le déménagement s'est effectué le vendredi 3 février toute la journée.

À 16h30, les installations ont été faites, TBI fixés et réglés, tout était prêt pour l'accueil des enfants le lundi matin à 8h30.



La salle du Montgrillet a été réquisitionnée pour installer les enfants du CE1 au CM2.



À Stéphanie, Sandrine, Jérôme, Florian, Guitou, Monsieur et Madame Bernard, Bruno, Jean-Pierre, Florine, les deux AVS et Madame Delamarre.

À Julie et Colin nos professeurs des écoles.



La salle des fêtes a été réquisitionnée pour installer les enfants des classes maternelle et CP

Sortie à vélo

Dans le cadre « **savoir rouler à vélo** », les classes du **CE1** au **CM2** ont participé au programme qui s'est déroulé du 6 février au 10 février.

Chaque enfant avait amené son vélo à l'école sans oublier leurs propres équipements, casque, gants etc.

L'encadrement était composé par les intervenants du Comité Gard Cyclisme.



Cette sortie était encadrée par le directeur de l'école de Clet **Colin Chazot** et de bénévoles.



J'aime la bicyclette pour
l'oubli qu'elle donne.
J'ai beau marcher, je
pense. A bicyclette je
vais dans le vent, je ne
pense plus, et rien n'est
d'un aussi délicieux
repos.



Emile Zola

Au tableau d'honneur « La soupe rouge de Meyrannes »

Tous les ans à Saint Ambroix à l'occasion des festivités du Volo Biou un concours de soupe est organisé.

À Meyrannes nous avons eu la chance de voir s'installer Daniel Marx qui parmi toutes ses passions à le dada de la cuisine.

Preuve à l'appui sa médaille de bronze décernée par le jury composé de connaisseurs.



Ingrédients

- ◇ Trois grosses tomates.
- ◇ 1 kg de carottes
- ◇ 250 g de lentilles corail
- ◇ 2 gros oignons
- ◇ 4 pommes de terre moyennes.

Recette.

Cuisson 2-3 heures , mixer, poivre et sel (en fin de cuisson à cause des lentilles), paprika doux, curcuma pour la couleur, cumin.

Une petite brique de lait de coco pour adoucir.

Le plus important.

Prévoir un bon chef pour s'assurer la réussite, tout le monde ne possédant pas le savoir faire de notre administré.

Cette article utilise deux photographies parues dans le quotidien.



Le texte est aussi inspiré de la même source.



Animations pour les mois à venir

10 avril : journée intergénérationnelle de Pâques

16 avril - de 8h à 17h :

- ◇ Vide grenier organisé par l'association **AU PETIT BONHEUR DE CLET**.
- ◇ En parallèle une bourse aux vélos organisée en partenariat avec **Acces pour Tous** et **la communauté de communes** (à côté de la station service).

7 mai : vide grenier organisé par l'association **AU PETIT BONHEUR DE CLET** (à côté de la station service).

8 mai : commémoration du 8 mai 1945

14 mai : vide grenier organisé par l'association « **la main solidaire** » sur la place de Clet.

28 mai : Journée tout objet roulant et marche sur la voie verte. Pic nique tiré du sac.

3 Juin : Journée inter associative organisée sur le plateau de l'église autour de la légende de la **Simèque**.

4 juin - à 17h Spectacle sur le plateau de l'église : les chemins de traverse.

10 juin : Vide grenier organisé par l'association **AU PETIT BONHEUR DE CLET** à côté de la station service.

16 juin : fêtes des écoles.

24 juin :

- ◇ À 20h : fête de la musique sur le plateau de l'église.
- ◇ À 22h : fête de la musique sur le plateau de l'église, projection spectacle de **Lumi-nagora** sur notre Église. Animations Gratuites.

Nous mettons tout en œuvre pour que notre marché estival du dimanche matin démarre le 11 juin.



Personnel communal.

La municipalité tient à remercier **DION Claude** employé depuis janvier 2022, pour le service rendu à la commune, son contrat a pris fin en février.

Depuis le 27 février, nous accueillons M. **GIARDINA Justin** dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétence pour une durée de 12 mois renouvelable à raison de 26 heures par semaine.

L'état prend en charge 40% de son salaire, le reste est financé par la commune.

Bienvenue à lui !

Carnaval APE



L'association des parents d'élèves de l'école de **MEYRANNES** a organisé le carnaval des enfants.

Pour l'occasion deux châteaux gonflables trônaient dans la cour.

Beaucoup de fréquentation tout au long de l'après-midi.

Félicitations pour les déguisements portés aussi bien par les enfants que par les parents.

Crêpes, bonbons, cotillons étaient de la partie.

Pour finir, « Monsieur Carnaval » a été brûlé sous le regard ébahi des enfants.



Brève de Pâques « Tableau d'Honneur »

Dans le prochain bulletin la journée de Pâques intergénérationnelle 2023 sera largement traitée.

Cet évènement réussi s'est déroulé sous une température printanière idéale : mais pour obtenir ce résultat il a fallu y penser, le proposer, puis l'organiser : bien me direz-vous mais c'est le travail de l'équipe municipale menée par **Wladimir BERNARD** et en particulier de l'adjointe à l'animation, culture : **Karine MAUREAU** que nous voulons mettre en avant dans cet article avec les élus **Stéphane, Bruno, Christelle** et un panel de bénévoles.



Bravo pour ton enthousiasme communicatif dans le travail et ton investissement qui nous procurent à tous de si bons et si agréables moments.



Merci au président de la société de chasse de Meyrannes **Jacky Palmier** et à l'ensemble des **chasseurs** pour nous avoir prêté leur grill professionnel.

Les nappes phréatiques

Le début du printemps s'annonce déjà compliqué sur la gestion de notre ressource en eau.

La plus grande vigilance est requise au sein de tous Les foyers

Il est très fortement conseillé cette année :

- ◇ De ne pas vider les piscines.
- ◇ De penser à l'irrigation au compte goutte pour vos cultures.

La situation est alarmante, une grande réflexion est nécessaire pour chacun d'entre nous.

L'absence d'eau ces dernières années s'accroît régulièrement et pour l'instant la solution des nouveaux forages reste en standby.

Nous faisons notre possible pour assurer une bonne distribution.

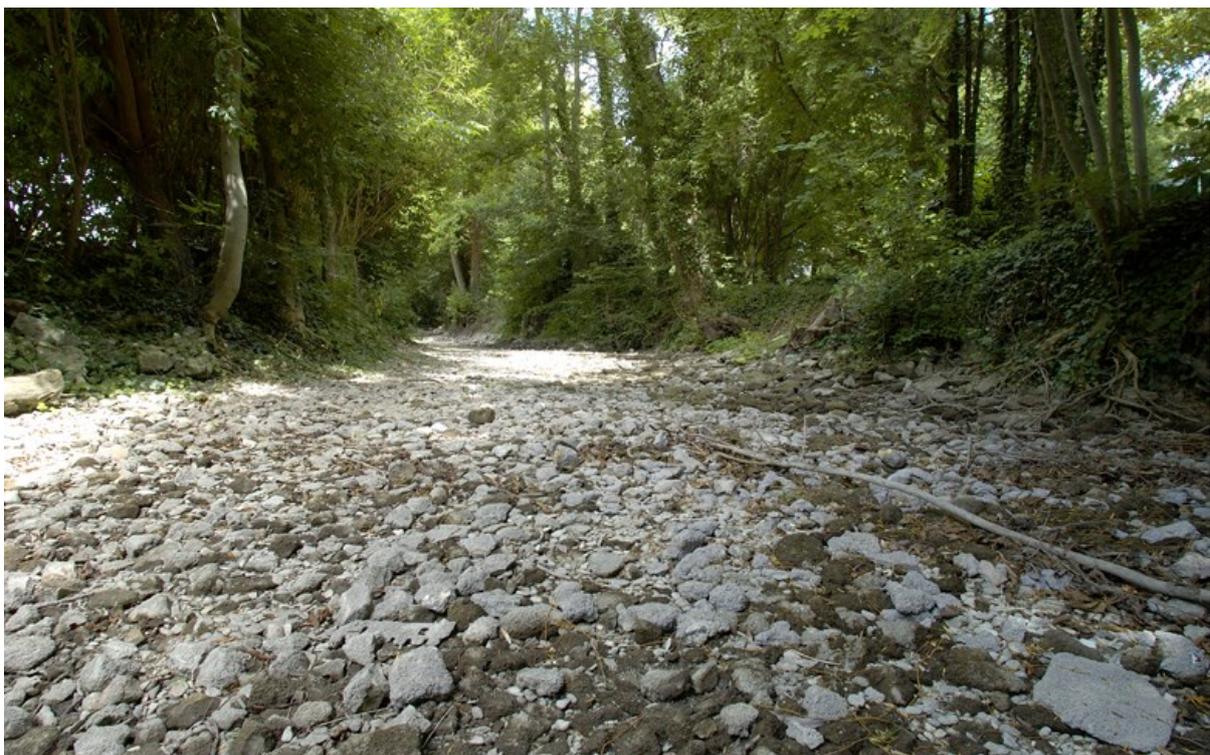
Seule la pluie va déterminer notre capacité d'assurer une distribution optimale cet été.

Nous vous demandons d'être vigilant au quotidien pour le bien de toute la communauté.



Michel GRUSZECKI

Adjoint Eau, Assainissement et environnement.



REGLES D'ÉDITION

Le **responsable de la rédaction** est le Maire **de la commune**.

C'est lui qui donne son accord pour la parution du journal municipal. En qualité de chef de l'administration communal, le Maire est aussi le **directeur de la publication**. Il peut s'il le souhaite s'opposer à la parution d'un article ou demander des modifications avant le départ en impression.

Les articles peuvent provenir des administrés, des associations et de la municipalité. Dans notre commune, les élus participent aussi à l'élaboration du bulletin municipal, tout comme le **service communication** de la Mairie.

Le bulletin municipal est le résultat d'un **travail collectif** pour collecter, valider les contenus et travailler la mise en page.

Si, vous souhaitez proposer un article vous devez contacter l'adjointe à la communication à la Mairie Madame **Laurence Rivière-GILG** ☎ : 0466240502 ✉ : riviere.gilg@gmail.com.

Exemple de thèmes :

- Manifestation sportive
- Manifestation culturelle
- Débat / conférence

Il vous sera communiqué la convention typographique pour la présentation et une fiche d'information vous concernant, nous permettant de vous recontacter.

Pour vous préciser la suite donnée à votre proposition : acceptation avec ou sans recadrage en fonction de l'espace disponible, le numéro du bulletin concerné pour la parution, son éventuel refus : motivé ou pas.

Un éditeur de la publication est libre de choisir les articles qu'il souhaite.

On peut trouver dans un bulletin municipal les informations suivantes :

- édito / Le mot du maire : responsable de la publication
- Vie municipale et actualités
- Évènements en cours, passés (*rétrospective*) et prévus prochainement (*Fête du livre, etc.*)
- Projets de construction
- Portrait de membres célèbres appartenant à la commune
- Vie des associations et attribution des subventions
- Projets de la commune
- Vie sportive
- Éducation (*crèche, école,...*)
- Urbanisme (travaux réalisés sur les bâtiments publics (*écoles, gymnases*)).
- Patrimoine / environnement
- Travaux de voirie et les modifications concernant la **circulation des véhicules**
- Budgets, subventions et taux d'imposition
- Rappel des numéros utiles
- **Tribune d'expression des élus d'opposition**
- Etat civil : mariage, naissance
- Parole d'élus.

Pour les commerçants, industriels, artisans... il est possible d'insérer un **encart publicitaire**.

Pour plus d'informations concernant la publicité sur les journaux municipaux et leurs tarifs, vous pouvez contacter le service communication de votre Mairie.

École de Clet : étage aménagement espace cantine



Photo : 1

Le 3 février, soit un jour après le déménagement des classes nous sommes passés du stade projet à la phase réalisation.

Toutes les semaines à chaque réunion de chantier nous pointons avec tous les représentants des corps de métier pendant souvent plus de deux heures les avancées des travaux qui sont actuellement conformes au prévisionnel d'avancement:

- Photo 1 : création espace « salle de repos ».
- Photo 2 : future salle de restauration des enfants.



Photo : 2

École de Clet : étage suite aménagement espace cantine



Photo : 3

Photo 3:

Sous cet autre angle de vue, la future salle de restauration nous pouvons voir l'avancement des travaux.

Sur le chantier se coordonnent les équipes aux métiers bien différents : tous devant intervenir pour la réalisation de leur part du marché : plaquiste, chauffagiste, électricien, menuisier, maçon, plombier.



Photo 4 : salle de repos.

Ces photos prises dans le même espace de travail montrent combien la réalisation d'une cantine pour nos enfants représente une somme de travail considérable.

Ce projet de taille pour notre commune demande à l'équipe municipale un investissement important en temps dans le suivi de l'avancement des travaux .

L'objectif est de mettre à disposition l'espace cantine dans les temps.

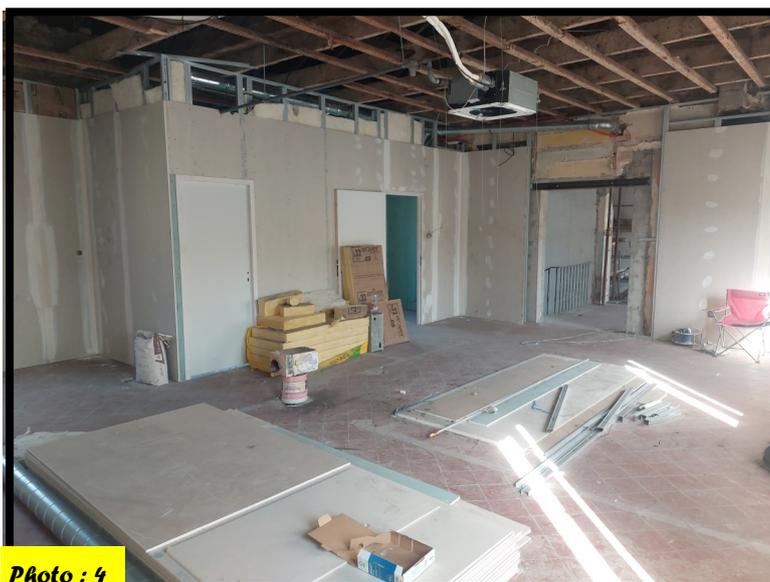


Photo : 4

Photo 5 : salle de restauration.

Nos points principaux de réflexion ont été :

- ◇ Un projet adapté aux besoins.
- ◇ La sécurité pour nos enfants.

Permettre un accès à l'étage pour des personnes à mobilité réduite a fait partie de nos critères de sélection.

Cela implique la mise en œuvre d'un ascenseur.



Photo : 5

École de Clet : RDC rénovation salle de classe (CM1/ CM2)

Depuis des lustres la salle de classe de Colin n'avait pas subi de rénovation profonde hormis un chantier collaboratif de remise en propreté basé sur un bénévolat citoyen avant la rentrée de 2021.

Dans cette pièce le premier changement structurel fut la mise en place d'un éclairage à base de « Led » : ces luminaires sont visibles dans la photo à droite de ce texte .Sur ce sujet un article est déjà paru dans un précédent bulletin municipal .

Le deuxième changement structurel est en cours : il consiste à une refonte complète du plafond, des murs et du sol .



Nos employés municipaux **Florian** et **Justin** à l'ouvrage pour le passage de la dernière couche de peinture.

Bien sur il a fallu en amont un lourd travail de préparation sur les murs : rebouchage des trous pour effacer les outrages du temps.

Une fois la peinture terminée, l'étape suivante sera la pose d'un nouveau sol.

Un cadre lumineux et confortable de travail pour nos enfants et l'équipe d'enseignants.



École rénovation des toilettes



En conseil d'école, le directeur Monsieur **Colin Chazot** nous faisait part de la vétusté des sanitaires de l'école. Une réfection des murs a été réalisée ainsi que la pose d'un miroir demandé par les élèves.

Cela n'a pas attendu très longtemps, les employés communaux, ont réalisé leurs souhaits.

Rue des Écoles avant les travaux



AMÉNAGEMENT
URBAIN

Un arrêté municipal a été pris précédemment pour amener les conducteurs à réduire leur vitesse à **30 Km/h** dans ***tout le hameau de Clet***.

Certains se moquent des réglementations mises en place pour la sécurité de tous.

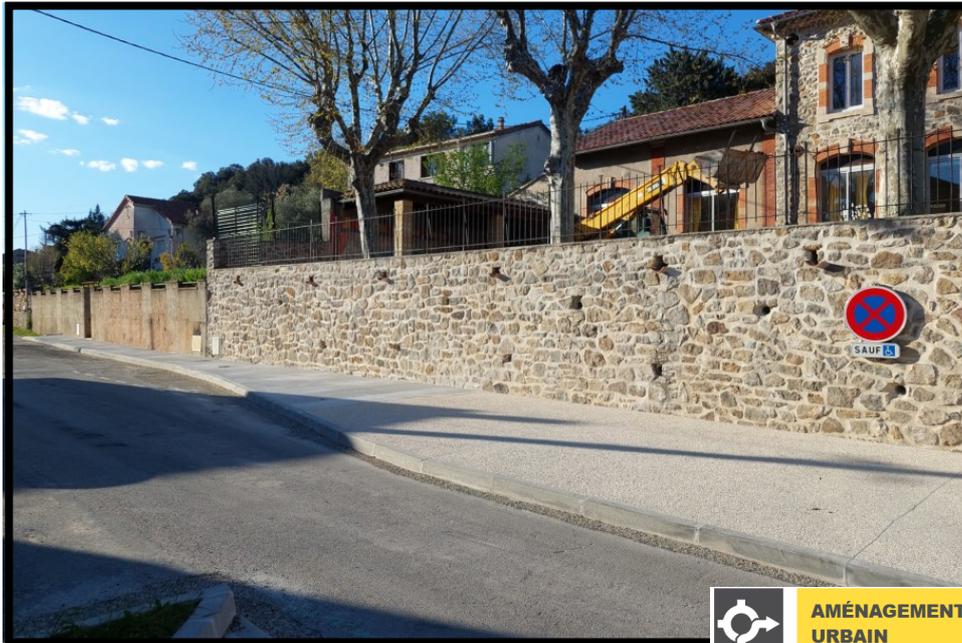
Doit-on faire plus qu'un rappel au civisme et aux règles du code de la route ?



AMÉNAGEMENT
URBAIN



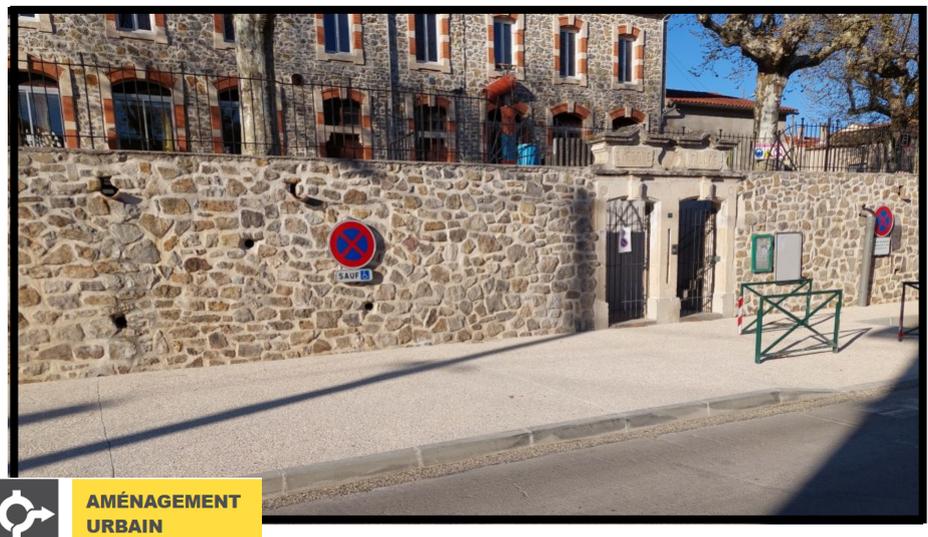
Rue des Ecoles maintenant



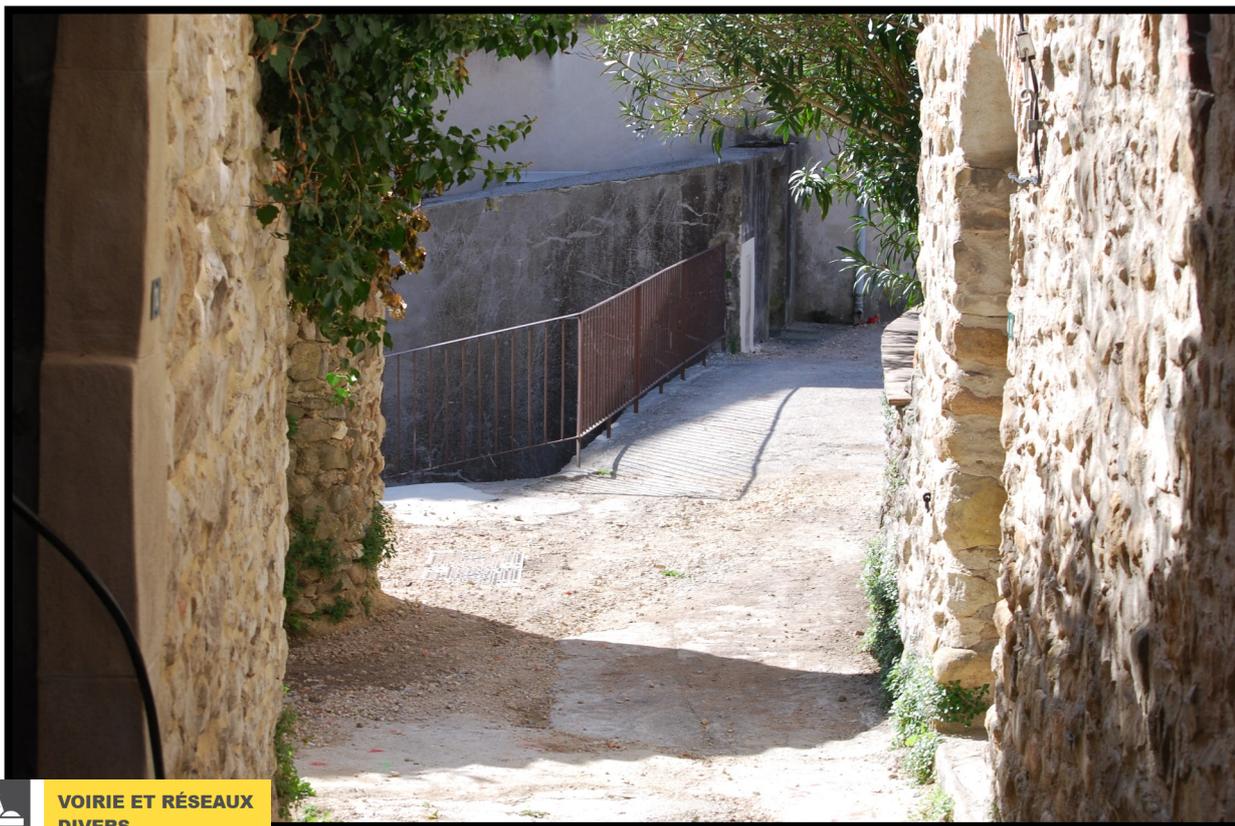
Toujours dans un souci de sécurité et de visibilité, un aménagement a été réalisé devant l'école pour protéger les enfants et les parents lors des entrées et des sorties de l'établissement scolaire.

Une chicane a été créée, la voirie a été réduite pour rendre la circulation à sens prioritaire, des stationnements ont été supprimés pour créer un espace sécurisé. Un réseau pluvial a été créé pour réaliser un cheminement piéton. Ces travaux ont été financés en grande partie par le département du Gard par l'intermédiaire des amendes de police.

Un aménagement urbain viendra finaliser ces travaux.



Rue « du Compoix »



VOIRIE ET RÉSEAUX
DIVERS

L'enfouissement des réseaux avance rue du Compoix

Chemin « des Lanternes »



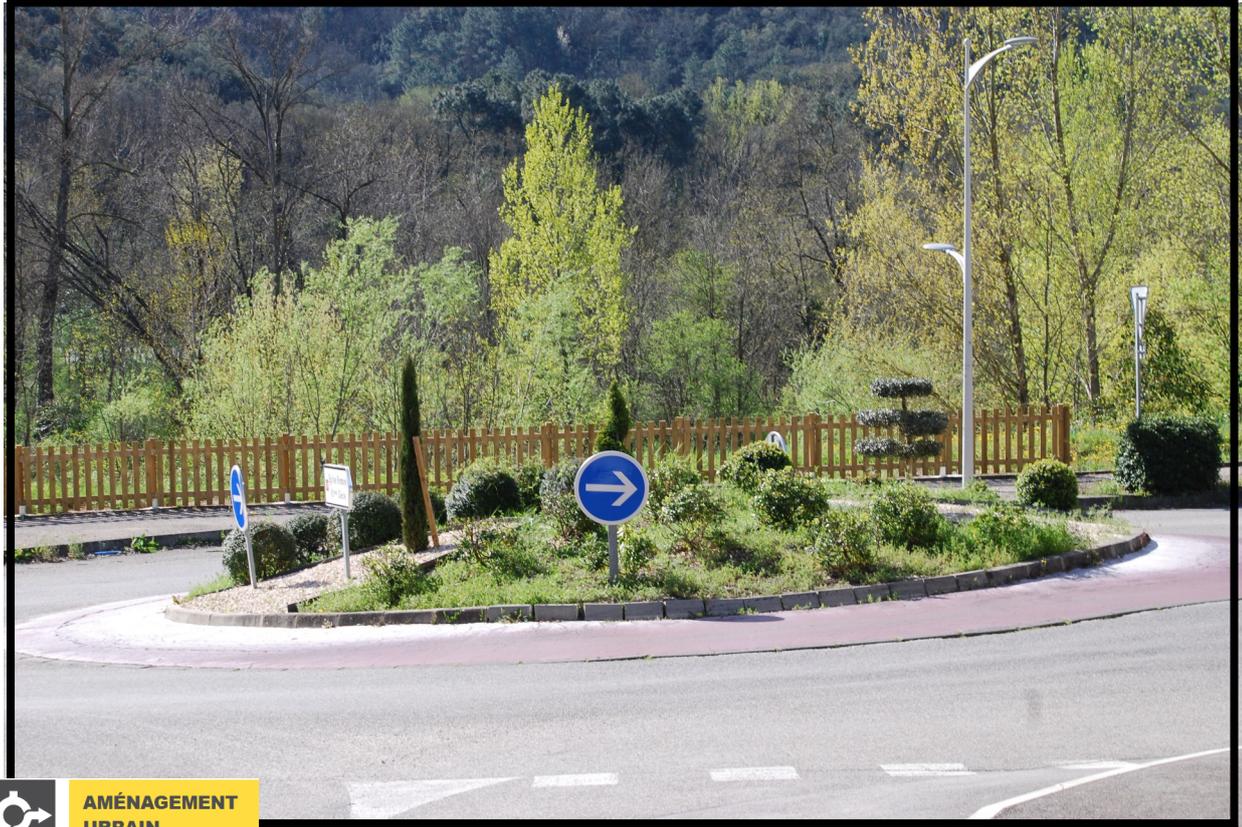
CONSTRUCTION
ROUTIÈRE

Aménagement totalement terminé.

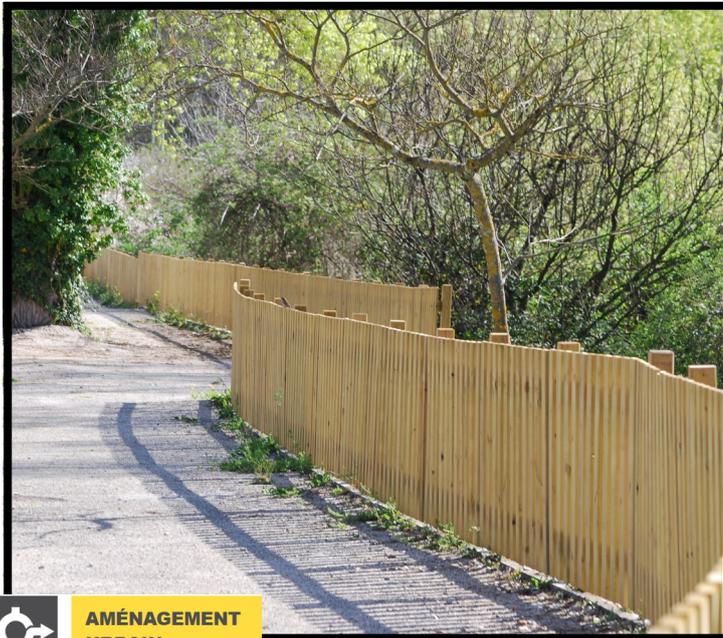
Travaux effectués :

- ◇ Un nouveau mur de soutènement a été construit pour élargir le chemin avec pose d'un nouveau grillage.
- ◇ Le réseau pluvial a été remplacé.
- ◇ Un trottoir a été créé pour sécuriser le passage des piétons et permettre à nos élèves de rejoindre l'arrêt de car en toute sécurité.
- ◇ Pose d'un enrobé de finition.

Barrières de protection

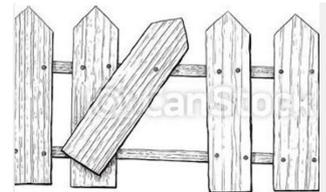


AMÉNAGEMENT
URBAIN



AMÉNAGEMENT
URBAIN

Les anciens disaient avec juste raison ...
« il faut que cela contente l'œil ».



AMÉNAGEMENT
URBAIN

Cette réalisation a été effectuée par notre équipe d'employés municipaux.

Félicitations à eux pour leur implication et la démonstration de leur savoir faire.

Vraiment bravo pour cette belle réalisation.

ACCES POUR TOUS

Présidente Karine Maureau
Directrice Valérie Faure,
172 rue du Royal
☎ : 04-66-24-58-26.

RANDO MEYRANNES

Club de randonnée à
pied, séjours week-end,
sorties ..

Françoise Denniel :
☎ : 06-87-68-21-07
Carlos Balmès :
06 52 86 23 07

CLUB MONTGRILLET

Jean Pierre Balmelle
Salle Georges Fontane
rue du Montgrillet Be-
lote, loto, soirées fami-
liales, randonnées,
voyages, chorale, ini-
tiation à l'aquarelle
☎ : 04.66.24.60.03

SERRE ET CALADES

Chantal Vincent
Environnement- Patrimoine
en pierres sèches—Sentier du
Montgrillet

☎ : 04.66.24.25.58

Gestion de la salle ancienne-
ment abri du pèlerin près de
l'église romane Exposition col-
lection d'objets archéolo-
giques

PRESENCE 30

Aide à domicile

☎ : 04.66.24.84.60

Maintien à domicile des
personnes âgées et des
mères de famille, mé-
nage, petits bricolages,
entretien jardin (sans
condition de ressources)

Micro-crèche intercom-
munale Les Drollets en-
fants de 10 semaines à 4
ans rue du royal à Mey-
rannes.

☎ : 04.66.24.84.60

Télé assistance Proche de
vous au quotidien
24h/24 et 7 jours/7 Possi-
bilité de prise en charge
par APA, PCH, caisse de
retraite

☎ : 04.66.70.50.20

Participation financière
du CCAS de la mairie

LA MAIN SOLIDAIRE

Présidente
Pierrette Chanonat
☎ : 06.59.99.91.59

OCCE

Coopérative
scolaire Ecole
publique

☎ : 04.66.24.05.25

SOCIETE DE CHASSE

Jacky Palmier
☎ : 04.66.24.07.65

PARLARS D'AICÍ

Animations et diffu-
sion d'un journal en
OCCITAN

Martine Michel
☎ : 04.66.24.19.88

APE DE MEYRANNES

Association des parents
d'élèves de Meyrannes

ape.meyrannes@gmail.com

facebook

[APE de Meyrannes](#)

AU PETIT BONHEUR DE CLET

Association
d'aide à la personne
180 rue des écoles—Clet
Présidente : Annie Prieur
☎ : 06.46.42.33.22

MA VIE GYMNASTIQUE DOUCE pour RETRAITÉS

☎ : 09.64.43.13.88
Participation du CCAS